



**ASSOCIATION DE SOUTIEN AUX ACTIVITES EDUCATIVES
« FRANCAS »**

Association loi 1901
Siège social : Bâtiment Tilleul Argenté
11-13, rue Laurent Bonnevey
54000 NANCY

Exercice clos le 31 décembre 2019

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**



ASSOCIATION DE SOUTIEN AUX ACTIVITES EDUCATIVES « FRANCAS »

Association loi 1901

Siège social : Bâtiment Tilleul Argente 11-13, rue Laurent Bonnevey
54000 NANCY

Exercice clos le 31 décembre 2019

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association de Soutien aux Activités Educatives « Francas » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion avec réserve

Motivation de la réserve

Durant approximativement les trois premiers trimestres de l'exercice, faute, d'une part, d'un contrôle et d'un suivi interne appropriés et d'autre part, du fait de mouvements de personnels, nous n'avons pas l'assurance de l'exhaustivité et de la fiabilité des enregistrements comptables liés aux recettes provenant des familles fréquentant l'association au titre de leurs cotisations et/ou participations aux activités et animations. Ainsi, les recettes provenant des cotisations et participations aux activités et animations sont en baisse d'environ 10 000 € par rapport à l'exercice précédent (soit une diminution de l'ordre de 40 %).

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l’audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d’audit dans le respect des règles d’indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d’émission de notre rapport, et notamment nous n’avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Incertitude significative liée à la continuité d’exploitation

Sans remettre en cause l’opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l’incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d’exploitation décrite dans l’annexe des comptes annuels aux rubriques : « Faits caractéristiques de l’exercice ».

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre les points décrits dans les parties « Fondement de l’opinion avec réserve » et « Incertitude significative liée à la continuité d’exploitation » nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d’ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les provisions pour risques et charges et les fonds dédiés.

Les appréciations ainsi portées s’inscrivent dans le contexte de l’audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n’exprimons pas d’opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d’exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

A l’exception de l’incidence éventuelle du point décrit dans la partie « Fondement de l’opinion avec réserve », nous n’avons pas d’observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l’association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d’établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu’elle estime nécessaire à l’établissement de comptes annuels ne comportant pas d’anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d’erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas



fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Boulogne, le 5 juin 2020

audit france

Commissaire aux Comptes

Représenté par Hervé Willi

Commissaire aux Comptes

ACTIF	31.12.19			31.12.18 Net	PASSIF	31.12.19	31.12.18
	Brut	Amort/Prov.	Net				
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES & ASSIMILES		
Logiciels informatiques					Fonds associatif	48 223	40 734
Terrains					Résultat de l'exercice	-19 208	7 489
Constructions et agencements	6 898	964	5 934	6567	Subventions d'équipement nettes	4 136	
Matériels d'activités							
Autres immobilisations corporelles	6 876	3 582	3 294	4211	TOTAL FONDS PROPRES	33 152	48 223
Immobilisations en cours					PROVISIONS & FONDS DEDIES		
Prêts Francas					Provisions pour risques	3 500	
Autres prêts				1500	Provisions pour charges	10 887	16 227
Dépôts et titres immobilisés	64		64	64	Fonds dédiés	22 054	34 641
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	13 837	4 546	9 292	12 342	TOTAL PROVISIONS	36 441	50 868
ACTIF CIRCULANT					DETTES		
Stocks					Emprunts Francas		
Avances et acomptes versés					Emprunts et dettes auprès d'étab. de crédit		
Usagers	9 634	7 435	2 199	7 842			
Subventions à recevoir	48 590		48 590	44 662	Avances et acomptes reçus		
Comptes courants Francas					Fournisseurs	26 718	16 857
Autres créances	4 927		4 927	2 443	Dettes fiscales et sociales	18 364	26 907
Valeurs mobilières de placement					Comptes courants Francas		
Disponibilités	54 440		54 440	83 064	Autres dettes	4 772	5 039
Charges constatées d'avance				1 596	Produits constatés d'avance		4 055
TOTAL ACTIF CIRCULANT	117 590	7 435	110 155	139 607	TOTAL DETTES	49 854	52 858
TOTAL GENERAL	131 427	11 980	119 447	151 949	TOTAL GENERAL	119 447	151 949

COMPTE DE RESULTAT	2019	2018
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Prestations de service	56 149	63 937
Subventions d'exploitation	332 741	287 429
Produits divers	1 231	1 980
Reprise sur provisions	7 800	822
Report des ressources non utilisées des ex. antérieurs	34 641	43 652
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	432 562	397 820
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achat d'autres approvisionnements	4 893	3 524
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	159 339	126 291
Impôts et taxes	4 361	3 515
Salaires	195 171	167 013
Charges sociales	47 158	47 517
Autres charges de gestion courante	635	
Dotation aux amortissements	2 121	1 428
Dotation aux provisions	9 910	5 585
Engagements à réaliser sur ressources affectées	22 054	34 641
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	445 642	389 514
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	-13 080	8 306
PRODUITS FINANCIERS		
Intérêts	313	513
Produits nets sur cession de VMP		
Reprises sur provisions		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	313	513
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts	82	
Charges nettes sur cession de VMP		
Dotations aux provisions		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	82	
RESULTAT FINANCIER (II)	231	513
RESULTAT COURANT (I + II)	-12 849	8 820
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
sur opérations de gestion	1 045	1 738
sur opérations en capital		
Reprise sur provisions		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 045	1 738
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
sur opérations de gestion	7 404	3 069
sur opération en capital		
Dotations aux provisions		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 404	3 069
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	-6 359	-1 331
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	-19 208	7 489

ASAE FRANCAS

ANNEXE

Au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 qui dégage un déficit de 19.208 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre.

Les comptes annuels composés du bilan, du compte de résultat et de l'annexe forment un tout indissociable.

Objet social de l'association : selon l'article 2 de ses statuts, l'Association a pour but d'organiser et de promouvoir des activités éducatives, culturelles, sportives et récréatives variées pour les enfants, les jeunes et les adultes, principalement du quartier du Haut-du-Lièvre à Nancy.

Dans un cadre d'éducation globale & d'utilité sociale, elle entend ainsi contribuer au développement et à l'épanouissement de la personnalité de chaque individu afin qu'il puisse pleinement assumer ses responsabilités dans notre société.

I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice se traduit par un résultat déficitaire qui vient dégrader la fragilité du fonds de roulement et de la trésorerie de l'association. Si des mesures visant à un retour à l'équilibre n'étaient pas prises à brève échéance, la continuité d'exploitation de l'association pourrait être remise en cause.

II - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques. L'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Sauf exception, les créances et dettes ont des échéances à moins d'un an. Les subventions d'investissement sont reprises au compte de résultat, en exploitation, sur la durée d'amortissement du bien qu'elles ont servi à financer.

Changement de méthode comptable : Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

III - NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Tableau de variations des immobilisations

Valeurs brutes	Début	Acquisitions	Diminutions	Fin
Logiciels informatiques				-
Terrains				-
Constructions et agencements	6 898			6 898
Matériel d'activités	-			-
Agencements & aménagements divers				-
Matériel de transport				-
Matériel informatique	3 557	539		4 096
Mobilier de bureau	2 779			2 779
Immobilisations en cours				-
Total	13 234	539	-	13 773

b) Acquisitions et désinvestissements

En 2019, l'association a acquis :

- Un PC portable 539,40 €

c) Tableau de variations des amortissements

Amortissements	Taux linéaire	Début	Dotations	Reprises	Fin
Logiciels informatiques	33%				
Constructions et agencement	5%	330	633		964
Matériel d'activités	33% à 20%				
Agencements & amén. divers	10%				
Matériel de transport	25%				
Matériel informatique	33%	2 021	900		2 921
Mobilier de bureau	33%	104	557		661
	Total	2 456	2 090		4 546

2. Immobilisations financières

	Montant	- d'1 an	+ d'1 an
Prêts Francas			
Autres prêts (3)			
Titres (1)	15		15
Dépôts et cautionnements (2)	49		49
TOTAL	64		64

(1) Titres de Participation CME d'un montant de 15 Euros

(2) Caution Téléphonie pour un montant de 49 Euro

3. Stocks

Néant

4. Avances et acomptes versés

Néant

5. Usagers

	Brut	Dépréciations	Net
Usagers (1)	9.634	7.435	2.199
Usagers douteux			
Usagers non encore facturés			
Total	9.634	7.435	2.199

(1) Participations Usagers : 6.866 €

(2) Participations Autres Associations : 2.768. €

Les Participation Usagers ont été dépréciées à hauteur de 7.435 Euros

6. Subventions à recevoir

	Montant
Subventions Communes	
Subventions CR Lorraine	
Subvention KEOLIS	300
Subvention CAF	45.172
Subvention MMH	1.400
Subvention	
Subvention CAF PSO	1.718
Total	48.590

7. Comptes courants Francas

Néant

8. Autres créances

	Brut	Dépréciations	Net
REMBOURSEMENT UNIFORMATION FORMATION BPJEPS SALARIE	4.927		4.927
Total	4.927		4.927

9. Valeurs mobilières de placement

Néant

10. Disponibilités

CME Courant	8.916 €
CME Activités	8.972 €
CME Dépôt	36.089 €
Caisse	463 €
TOTAL	54.440 €

11. Charges constatées d'avance

Néant

IV - NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN

1. Fonds propres

Le fonds associatif est le cumul des résultats dégagés depuis la création de l'association.

	Début	Changement de méthode	Affectation Résultat N-1	Résultat N	Fin
Fonds Associatif	40.734		7.489		48.223
Résultat de l'exercice	0			-19.208	-19.208
TOTAL	40.734		7.489	-19.208	29.015

2. Subventions d'investissement

Néant

3. Provisions

	Début	Dotations	Reprises (*)	Fin
CAF CLAS		3 500		3 500
Provisions pour risques		3 500		3 500
Engagement de retraite du personnel (1)	6 227	2 460	2 800	5 887
Indemnités CDD				
Provisions Refection Locaux	10 000		5 000	5 000
Provisions pour charges	16 227	2 460	7 800	10 887
Immobilisations financières				
Usagers	3 485	3 950		7 435
Comptes courants Francas				
Dépréciations	3 485	3 950		7 435
Total	19 712	9 910	7 800	21 822

Dotations / reprises d'exploitation 9 910,00 7 800,00

Dotations / reprises financières

Dotations / reprises exceptionnelles

Total 9 910,00 7 800,00

(*) Dont reprises sur provisions utilisées conformément à leur objet 7 800,00

(1) Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la convention collective de l'Animation, la provision pour engagements de retraite représente 1/4 de mois de salaire par année de présence jusqu'à 10 ans d'ancienneté et 1/3 au-delà pour l'ensemble des salariés en CDI ayant plus d'un an d'ancienneté, avec des charges patronales de 50%, sans actualisation, ni application d'un coefficient de rotation du personnel. Les éventuels changements de temps de travail au cours de la carrière des salariés ne sont pas pris en compte dans le calcul de la provision.

4. Fonds dédiés

	Début	Dotations	Reprises	Fin
FONDS DEDIES Accompagnement Sc	16 642,00	22 054,00	16 642,00	22 054,00
FONDS DEDIES Chantiers Jeunes	2 304,00		2 304,00	
FONDS DEDIES Jardins Partagés				
FONDS DEDIES Parentalité				
FONDS DEDIES Intergénération				
FONDS DEDIS Absenteisms				
FONDS DEDIES EVS	13 195,00		13 195,00	
FONDS DEDIES Accès aux Droits	2 500,00		2 500,00	
FONDS DEDIES IRELIS				
Total	34 641,00	22 054,00	34 641,00	22 054,00

5. Emprunts et dettes assimilées

Néant

6. Avances et acomptes reçus

Néant

7. Fournisseurs

	Montant
Divers Auchan	22
Atelier Photos Videos	250
CME	1
SFR	186
DILA	50
AQUANET	67
TP NANCY – MAD	8.375
FRANCAS 54 – Convention Assistance	7.721
TP NANCY – MAD	9.706
DIVERS LA BELLE VIE	288
GRENKE	-648
Réveillon Solidaire	700
Total	26.718

8. Dettes fiscales et sociales

	Montant
Personnel rémunération due	400
Personnel charges à payer	128
Provisions Congés Payés	6.539
URSSAF	2.873
MEDERIC	871
CHORUM	89
Charges Sociales / Provisions Congés Payés	2.681
IJ /CPAM	262
Mutuelles	
UNIFORMATION	4.361
Total	18.364

9. Comptes courants Francas

Néant

10. Autres dettes

	Montant
Autre compte débiteur	4.772
Total	4.772

11. Produits constatés d'avance

Néant

V - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Prestations de services

Activités 2018 : résumé	
ACCUEILS ENFANTS 6/11 ans	
Activités	Nombre
Séances d'Accompagnement à la scolarité période scolaire - HDL	119
Séances d'Accompagnement à la scolarité période scolaire - CLB	129
Séances ALSH mercredis + vacances + séjour été	115
Journées/enfants ALSH et séjours	1 800
ACCUEILS JEUNES 12/17 ans	
Activités	Nombre
Séances d'Accompagnement à la scolarité période scolaire - Absentéisme	139
Séjours hiver et été	16
Journées / jeunes Chantiers Loisirs Jeunes petites vacances	
Journées/ jeunes séjours	310
ACCUEILS ADULTES FAMILLES & SENIORS	
Espace de Vie Sociale	
Pôle médiations individuelles – accès aux droits	
Activités intergénérationnelles	
Français Langue Etrangère	
Paroles d'hommes	
Actions inter partenariales	

Répartition des Produits de Prestations de Services

	Exercice Clos	Exercice Précédent
DIRECTION – LOGISTIQUE	16.139	2 802
MEDIATIONS FAMILLES		
ANIMATIONS		3 509
FONCTIONNEMENT		
CLSH PV – ETE enfants	14.021	12 403
Ados	2.298	9 575
Périscolaire Enfants	410	702
Périscolaires Jeunes	400	1 436
Absenteisme		
Ateliers Numériques		
Environnement		
Sejours	20.734	29 242
Inter Générations	723	1 593
EVS	2.080	1 675
Actions transversales	67	1 000
TOTAL	56.149	63 937

2. Subventions d'exploitation

	Exercice clos	Exercice précédent
Conseil Général		30 000
Conseil Départementale 54	34.000	
Subventions ville de Nancy	80.400	75 917
Subvention ville de Maxeville	7.100	9 700
Subvention ville de Laxou	4.900	4 400
CNASEA (poste CEC...)	48.985	50 420
Subvention CAF	99.549	80 681
Subvention Jeunesse et Sports		5 011
Subvention FONJEP	7.107	
Subvention Grand Nancy	11.300	10 800
Subvention DRDFE		1 000
Subvention CGET	22.500	19 500
Subvention MMH	1.400	
Subvention Conseil Régional	10.000	
Subvention Autres	5.500	
TOTAL	332.741	287 429

2. Produits exceptionnels

Ils sont composés de :

Régularisations sur les subventions des exercices antérieurs pour un montant de 1.045 €

3. Charges exceptionnelles :

Elles sont composées de :

Régularisations sur les subventions sur exercices antérieurs pour un montant de 5.607 € et 1.478 € de charges sur exercices antérieurs.

Régularisations exceptionnelles de l'exercice pour un montant de 319 €.

VI - AUTRES INFORMATIONS

1. EFFECTIFS

Salarié (hors "CEE")	Exercice clos		Exercice précédent	
	Effectif ⁽¹⁾	E.T.P. ⁽²⁾	Effectif ⁽¹⁾	E.T.P. ⁽²⁾
Cadres	0	0	1	1,00
Employés & Agents de maîtrise	2	2	3	1,86
Employés en CDI	4	0.7	5	0,23
Emplois aidés (CAE, Adultes Relais, Emplois d'Avenir)	3	2.9	4	3,71
Total	9	5.6	13	6,80

(1) Effectif à la clôture quelque soit la durée de travail (2) Equivalent Temps Plein : Temps plein = 1 820 H/an

"CEE"	Exercice clos		Exercice précédent	
	Nb de personnes	Nb de journées	Nb de personnes	Nb de journées
Contrat CEE	10	217	8	81

2. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants

Pour satisfaire à l'article 20 de la loi du 23 mai 2006, il est indiqué qu'aucune rémunération n'a été versée au cours de l'exercice aux trois plus hauts cadres dirigeants.

3. Engagement de crédit-bail et locations de longue durée

Photocopieur INEO 224 - A4A3 Bureautique (contrat du 01/04/2015 au 31/03/2020) :
Redevance annuelle LIXXBAIL : 1 584,00 € TTC /an

Photocopieurs CANON C5250 & KYOCERA - BPS (contrat du 06/11/2019 au 05/06/2025) :
Redevance annuelle GRENKE : 2 592 € TTC /an -

4. Contributions volontaires

a) Bénévolat et Mise à disposition de personnels

30 personnes en moyenne sont présentes selon la période et le type d'activité.

- Accompagnement scolaire : 10
- Accueils de loisirs & Club Avenir Jeunes : 5
- Activité Adultes : 15

Aucune statistique précise de leurs présences ne peut être tenue. Le total peut juste être globalement estimé à un poste à plein temps annuel.

Par convention, la Ville de Nancy met disposition un agent d'entretien sur la base de 35 heures par semaine sur toute l'année, pour un coût prévisionnel de poste de **35.078,00 €** toutes charges comprises pour 2019.

b) Mise à disposition de locaux et autres services

Les Locaux du siège social (11/13 rue Laurent Bonnevey - Nancy) sont mis à disposition par convention par la ville de NANCY, locataire des locaux auprès de l'Office Public d'Habitat, dans le cadre des M² sociaux.

Les Locaux de l'Espace de Vie Sociale (15 rue de la Seille - Maxéville) sont mis à disposition par convention par la ville de MAXEVILLE, locataire des locaux auprès de Meurthe & Moselle Habitat, dans le cadre des M² sociaux.

Les Locaux de l'Espace de Vie Sociale (1 rue de la Meuse - Laxou) sont mis à disposition par convention avec Meurthe & Moselle Habitat.

5. Engagements hors bilan

Cautions et hypothèques accordées par l'association : **néant**